



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réduction du temps de travail en éducation prioritaire : le SNUipp-FSU lance une pétition

A l'occasion des chantiers métiers ouverts par le ministère, a été présentée une mesure d'allègement de près de deux heures hebdomadaires d'enseignement pour les enseignants de collège en éducation prioritaire, dès la rentrée 2014. Si le SNUipp-FSU se félicite de cette mesure pour les enseignants du second degré, leur permettant de dégager un temps spécifique pour la relation aux familles, le travail en équipe, les collaborations éducatives, la formation continue, nous déplorons l'absence d'une même disposition pour les enseignants du primaire.

Pourquoi les professeurs des écoles qui exercent sur ces mêmes territoires et qui vivent au quotidien les mêmes réalités professionnelles ne bénéficieraient-ils pas de la même mesure ? Pourquoi devraient-ils attendre d'éventuelles discussions renvoyées à plus tard ?

Il ne peut y avoir deux poids, deux mesures, à l'heure où le ministre lui-même s'est engagé à davantage de cohérence et continuité entre l'école et le collège.

Le SNUipp-FSU lance une pétition pour que cette disposition s'applique dès septembre 2014 pour les enseignants du primaire dans un même mouvement, selon un même calendrier et avec la même ampleur que dans le second degré et ce, sans pour autant baisser les heures de classe des élèves.

Cette demande sera l'une des revendications portées par les enseignants lors de la grève du 5 décembre. Elle rejoint toutes les propositions que le SNUipp-FSU portera lors de cette journée pour améliorer les conditions d'exercice du métier d'enseignants engagés pour une école de la réussite de tous.

Paris, le 27 novembre 2013